

sciences au sud

n° 43 - janvier/février/mars 2008

3,81 €
bimestriel

Le journal de l'IRD

Éditorial

La recherche en mouvement

par Jean-François Girard
président de l'IRD

Compte tenu des annonces faites pendant la campagne précédant l'élection présidentielle, de la teneur de la lettre de mission adressée à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et enfin du discours du président de la République prononcé le 28 janvier 2008 à Orsay, la réforme du dispositif public de recherche est clairement engagée, même si de nombreux aspects, sur lesquels travaillent les groupes animés par François d'Aubert et Rémy Schwartz, restent encore en débat. De surcroît, la complexité du système français conduit à penser que les principes généraux devront être appliqués avec imagination pour faire face à l'ensemble des situations.

À vrai dire, ces principes généraux ne nous surprennent guère à l'IRD puisque aussi bien les conclusions du *cicv* de mai 2005 que notre contrat d'objectifs 2006-2009 prescrivaient clairement d'une part le nécessaire rapprochement avec les universités et les autres organismes de recherche et d'autre part la mise en œuvre de l'Agence au service de la recherche pour le développement. Sur ces deux chantiers, l'IRD peut faire état d'un premier bilan. En 2007, l'Agence qui s'appuie sur une remarquable dynamique entre les établissements aura préparé quatre programmes pluriannuels pour lesquels elle a collecté plus de 18 millions d'euros. Dans le même temps, la construction rigoureuse d'une politique de site et l'augmentation rapide du nombre d'unités mixtes, favorise l'ouverture si nécessaire.

Beaucoup de travail reste à faire et la réforme s'étalera sur plusieurs années. Mais pour que le succès soit au rendez-vous, il faudra constamment rappeler les grands principes : amplifier la recherche de haut niveau au service du développement, assurer dans ce domaine le pilotage stratégique national et contribuer au renforcement de l'Université qui doit être un lieu de civilisation pour tous. Dans ce mouvement, l'IRD maintiendra le cap pour que la recherche française mais aussi européenne alliée à nos partenaires du Sud soit au service du développement de leurs pays.



© IRD/A. Debray

Protocole de Kyoto

Bilan par satellite

Pour satisfaire ses engagements vis-à-vis du Protocole de Kyoto, la France a dû fournir en 2007 des statistiques d'occupation des sols de son territoire métropolitain et ultramarin, notamment en termes de couverture forestière.

L'objectif poursuivi est de se doter des moyens d'établir le bilan mondial des gaz soupçonnés d'être impliqués dans le changement climatique. On sait que les forêts tropicales jouent un rôle vital en stockant le gaz carbonique. La Guyane, avec ses huit millions d'hectares de forêts, représente donc un enjeu primordial. Mais l'organisme en charge de cette évaluation pour le compte du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, l'Inventaire forestier national, ne disposait que de cartes incomplètes et peu précises de ce territoire grand comme 1/6^e de la France et couvert d'une forêt difficile à pénétrer. Face à des délais incompatibles avec un inventaire au sol, la seule solution opérationnelle était l'imagerie satellitaire. Pour des raisons techniques de programmation des satellites et à cause d'une couverture nuageuse importante dans les régions équatoriales, seule la station de réception satellitaire Seas-Guyane, mise en place par l'IRD fin 2005¹, a pu acquérir et traiter les images des satellites Spot.

La mosaïque réalisée par l'unité Espace de l'IRD couvre, pour la première fois, l'ensemble de la Guyane et fait apparaître la forêt, les surfaces déboisées pour l'agriculture ou l'orpaillage. Transmise à l'Inventaire forestier national, celle-ci sera réactualisée tous les ans pour le suivi de l'occupation des sols requis par le Protocole de Kyoto pour la période 2008-2012. Cette carte et la méthodologie appliquée par l'unité Espace et l'Inventaire forestier national ont été présentées au colloque international ForestSat-2007 « Forêt, information géographique et télédétection » (5 au 7 novembre 2007, Montpellier) ainsi qu'à la conférence du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, qui se tenait en décembre dernier à Bali (Indonésie) où elles ont reçu un accueil extrêmement favorable et suscité l'intérêt de pays placés devant les mêmes échéances.

1. Voir *sciences au sud* n° 30, mai-juillet, 2005 page 13.

Contact

Michel Petit, US Espace
michel.petit@ird.fr

Alliance franco-américaine pour le développement

Le 22 janvier 2008, la Hewlett Foundation, l'AIIRD¹, l'IRD et l'AFD² ont signé un protocole d'accord pour un montant de 2 400 000 €. La fondation apporte la moitié de cette somme, destinée à des recherches sur « les impacts économiques de la santé de la procréation et des dynamiques de population en Afrique francophone sub-saharienne ».

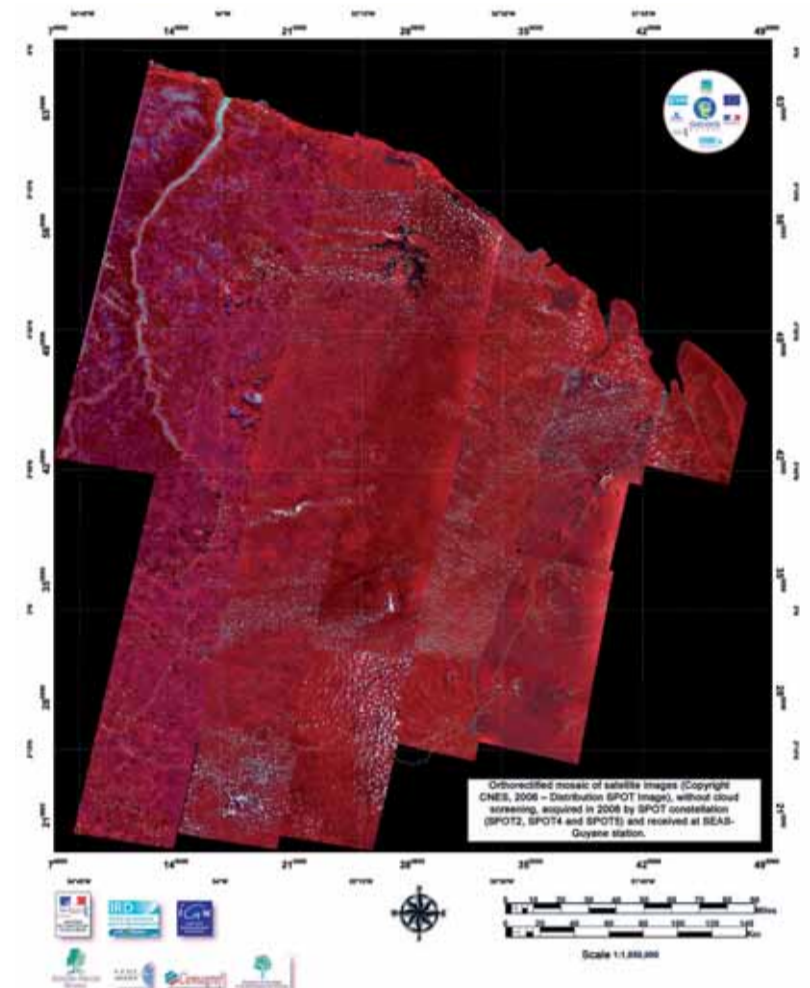
Événement peu courant, une fondation philanthropique américaine vient apporter son appui financier à des opérateurs publics français de la recherche et de l'aide au développement. Le fait est d'autant moins commun que le projet de recherche soutenu porte sur l'Afrique francophone. Il vise à améliorer les connaissances de l'influence des migrations et des progrès en santé reproductive, sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Les trois organismes français impliqués, l'IRD, l'AIIRD et l'AFD contribuent à parts égales au financement de la moitié du projet, et mettront en œuvre les appels à projets de recherche. Ils contribuent en cela à la réalisation des Objectifs du



© Maese

Michel Laurent, directeur général de l'IRD; Paul Brest, président de la Fondation William et Flora Hewlett; Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie; Jean-François Girard, président de l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement; Robert Peccoud, directeur de la recherche de l'Agence française de développement; Sara Seims, directrice du programme Population de la Fondation William et Flora Hewlett.

Millénaire pour le Développement, ce qui est parfaitement dans leur rôle. La fondation William et Flora Hewlett subventionne, quant à elle depuis 1966, des actions destinées à résoudre des problèmes sociaux et environnementaux partout dans le monde. Elle concentre ses ressources sur les activités en éducation, environnement, développement global et population. De plus, elle accorde une grande importance au soutien des institutions qui contribuent positivement à la société.



Spatiocarte de la Guyane française à 20 m de résolution calculée à partir des 44 images les moins nuageuses sélectionnées parmi plus de 6000 scènes acquises par trois satellites Spot en 2006 et reçues directement à Cayenne par la station Seas-Guyane. En composition colorée classique, la végétation (essentiellement de la forêt ici) est codée dans les tons rouges en référence à la bande spectrale du proche infra-rouge, les régions urbanisées apparaissent davantage en gris-bleu.

Dans ce numéro

Les dossiers

sciences au sud

Pathocénose et émergence des maladies transmissibles
Pourquoi et comment les maladies émergent et diffusent au sein d'une population. P. 7

Recherche, technologie et innovation dans l'espace méditerranéen
Le projet européen Estime dresse un état des lieux des capacités scientifiques et technologiques des huit pays méditerranéens partenaires de l'Union européenne. P. 8

Tuberculose Une lutte prioritaire
Nouvelles approches de prise en charge des patients, nouvelles molécules et nouveaux outils diagnostiques pour enrayer la progression de la tuberculose en Afrique subsaharienne. P. 10

à améliorer la qualité de vie et à réduire la pauvreté. C'est pourquoi il est essentiel, pour les praticiens et les décideurs, de renforcer par la recherche les connaissances sur la contribution des politiques de population, et de santé de la procréation, à la réduction de la pauvreté et la stimulation de la croissance économique.

1. Agence inter-établissements de recherche pour le développement.
2. Agence française pour le développement.